

Relevé de décisions de

l'Assemblée Générale 2011 du CE2 :

le 14 octobre 2011

Présents et procurations : F. Anceaux, F. Barcellini, J.M. Burkhardt, F. C. Chabaud, K. Chassaing, C. Chauvin, F. Coutarel, F. Daniellou, F. Darses, F. Decortis, C. Delgoulet, P. Falzon, V. Folcher, I. Gaillard, A. Garrigou, C. Gouédard, S. Leduc, V. Mollo, J. Petit, F. Six, J. Richardson, M-F. Valax, G. Valléry, H. Veyrac, C. Vidal-Gomel

Excusés : L. Le Bigot, E. Brangier, P. Rabardel.

Ordre du jour : rapport financier, rapport moral et perspectives, élections

1. Rapport financier
 2. Enquête sur les conditions de travail des EC et les réorganisations de l'université
 3. Cartographie de la recherche
 4. Fiche métier ergonome
 5. Actions auprès des listes CNU 16^{ème} section
 6. Collaboration avec le RJCe
 7. Réorganisation de la formation à la recherche
 8. Présentation de l'association ARPEGE
 9. Poursuite du travail sur l'encadrement doctoral
 10. Quitus du rapport financier et approbation du rapport moral
 11. Election de la commission d'admission et du bureau
 12. Nouveaux membres
-

1. Rapport financier

- Bilan financier

Le bilan est approuvé à l'unanimité.
Il présente un solde positif.

Rapport d'activité et perspectives

2) *Enquête sur les conditions de travail des EC et les réorganisations de l'université.*

La plupart des EC d'autres disciplines se reconnaît dans les résultats. L'enquête n'est pas reçue comme une plainte des E-C en ergonomie.

Le texte sera finalisé par le bureau. Il sera ensuite diffusé aux adhérents et mis en ligne sur le site. Il est envisagé de le diffuser aux organisations syndicales, à « sauvons la recherche », « sauvons l'université », SNESUP, SNCS... et éventuellement à des associations de chercheurs.

L'enquête sera poursuivie à l'international par Françoise Decortis et au niveau national par Catherine Delgoulet. Il est proposé que l'enquête soit discutée sur le fond lors d'un événement réunissant les EC. La question se pose de mettre en circulation dans le débat public les résultats. L'AG mandate le bureau pour travailler sur un texte plus large, en mettant en perspective les résultats avec les autres disciplines.

3- Cartographie de la recherche en ergonomie (RJCE-CE2)

Les résultats de la cartographie de la recherche réalisée par le RJCE et le CE2 sont présentés. L'objectif est d'avoir une image de la communauté de la recherche en ergonomie fondée sur les « direx d'acteurs ». 260 réponses ont été obtenues, 180 ont été complètes et exploitables. Les informations collectées ont porté sur : les fonctions, les structures de rattachement, les parcours de formation, les publications, les 5 mots-clefs pour caractériser la recherche, les liens avec des sociétés savantes.

Un document de synthèse de la cartographie sera rédigé pour présenter les principaux résultats et en proposer une interprétation. Il sera diffusé aux adhérents et mis sur le site.

Une cartographie interactive sera mise en ligne en présentant une liste des établissements impliqués dans la recherche en ergonomie, ainsi que les thèmes de recherche associés. Deux axes de poursuite du travail initié se dégagent concernant les supports de publications et l'encadrement doctoral

4- Fiche métier ergonome

La SELF a sollicité plusieurs associations (SNCE, ADECAPE, ...) dont le CE2 pour rédiger une fiche métier ergonome à la demande d'un éditeur de logiciel pour l'orientation professionnelle. Suite à ces échanges, un « groupe de travail métier » a été créé à la SELF pour constituer un espace d'échanges entre les associations qui représentent différentes formes d'exercice du métier. Le document final est le fruit de nombreuses discussions et compromis. La fiche est stabilisée et diffusable en l'état. Le bureau du CE2 propose de revisiter la fiche métier avec deux orientations :

- en faire un document simplifié et attractif notamment pour présenter le métier aux étudiants. Il pourra également être diffusé auprès des SUIO (orientation) et aux journaux étudiants (p.ex. l'étudiant).

- en faire un document stratégique utilisable par les collègues au moment des négociations liées à la constitution des maquettes d'enseignement.

5- Actions auprès des listes CNU 16^{ème} section

En raison de la faible représentation des ergonomes en position éligible sur les listes syndicales des élections du CNU de la 16^{ème} section, le CE2 a engagé une action auprès de l'ensemble des listes pour leur demander de se positionner sur le traitement des ergonomes lors des évaluations. Cette demande a reçu un écho positif et six listes ont répondu. Au-delà des réponses, le CE2 est également apparu comme une institution capable de présence, et de lobbying sur la question.

Le CE2 est soucieux qu'il y ait une représentation des ergonomes suffisante au CNU. Dans ce sens, l'AG mandate le bureau pour prendre contact et alerter le cabinet du ministre chargé de la coordination des SHS pour agir au niveau des membres nommés au CNU sans attendre.

6- Collaboration avec le RJCe

Les présidents du RJCe ont contacté le bureau du CE2 pour solliciter un renforcement des collaborations RJCe/CE2 de manière générale.

Le RJCe est par exemple demandeur d'informations sur les qualifications au CNU, sur la disparition des masters recherches et les enjeux de cette disparition et sur la formation doctorale.

Deux types de questions se posent :

- la mise en place d'un contact permanent avec le RJCe : il est décidé qu'un membre du bureau (Françoise Decortis) assurera ce contact ;
- l'envie de travailler autour de la question de la formation doctorale et de la préparation des qualifications ce qui appelle à la constitution d'un groupe de travail.

7) Réorganisation de la formation à la recherche

Beaucoup déplorent la disparition du Master recherche. Il resterait intéressant d'avoir un master commun. Deux options sont envisagées :

- recréer un master co-habilité par plusieurs écoles doctorales ;
- Si aucun master commun n'est envisageable dans les prochains quadriennaux, il peut être envisagé qu'un master recherche soit localisé dans un établissement. Cela serait par exemple possible dès maintenant dans la structure actuelle du master recherche du Cnam.

L'AG mandate le bureau du CE2 pour suivre l'évolution de ces propositions. Le CE2 propose qu'une réunion soit organisée sur le sujet pour faire un état des lieux des traitements réservés aux masters recherche dans chaque université, des cas de figure (ingénieurs qui pourraient devenir doctorants...), des parcours, des contraintes administratives,... À moyen terme, il pourrait être organisé des doctorales qui seraient ouvertes aux étudiants en master.

8) Présentation de l'association ARPEGE

F. Darses présente les objectifs de la nouvelle association ARPEGE (Association de Recherche en Psychologie ErGonomique et Ergonomie). Les possibilités de collaboration CE2/Arpege sont envisagées et à travailler.

9) Poursuite du travail sur l'encadrement doctoral

Les échanges sur l'encadrement doctoral ont été très appréciés. Cette initiative sera poursuivie. Le bureau propose que cette année la réunion soit conduite par des MDC qui commencent leur encadrement. Un chargé de mission va être mandaté par le bureau sur ces questions.

9. Quitus du rapport financier et approbation du rapport moral
Le rapport moral et le rapport financier sont votés à l'unanimité

10- Elections du bureau et de la commission d'admission

La composition du nouveau bureau suite au vote est :

Président : François Daniellou
Vice Présidente : Françoise Decortis
Vice Présidente : Catherine Delgoulet
Trésorier : Fabien Coutarel
Secrétaire : Irène Gaillard
Flore Barcellini et Vanina Mollo en charge de dossiers.

La commission d'admission est la suivante

Karine Chassaing
Irène Gaillard
Christine Vidal-Gomal
Francis Six

Merci aux membres sortants : Jean-Marie Burkhardt, Sandrine Caroly et Philippe Cabon.

11- Nouveaux membres

Cette année nous avons accueilli 2 nouveaux membres : Corinne Chabaud et Adelaide Nascimento.